

Question 4 : Il est indiqué que la date de clôture de la demande de soumissions est fixée au 30 novembre 2025, à 14 h. Toutefois, j'aimerais connaître la date d'échéance réelle pour les soumissions des fournisseurs. Cette demande de soumissions est-elle entièrement ouverte à tout moment au cours des cinq prochaines années?

Réponse 4 : Oui. À tout moment avant 14 h le 30 novembre 2025, un particulier ou une entreprise peut soumettre une réponse à la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) et être ajouté à la liste des fournisseurs de services qualifiés. Une fois qualifiés, les particuliers ou les entreprises seront autorisés à soumissionner dans le cadre de la demande de tâches subséquente.

Question 5 : De plus, une fois qu'un fournisseur est sélectionné à titre de détenteur d'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA), les demandes de tâches doivent-elles s'appliquer à des ressources individuelles en fonction du temps et matériaux (T et M), ou faut-il que des services de criminalistique numérique précis soient octroyés en tant que projet géré par un fournisseur?

Réponse 5 : Les demandes de tâches seront personnalisées et harmonisées en fonction des exigences de chacun des cas, y compris les critères d'évaluation et la structure de prix. Les fournisseurs devront préparer leurs soumissions en conséquence.